



Perlette B



Nom de la variété en France

Perlette

Origine

Cette variété a été obtenue en 1936 par Harold P. Olmo en Californie, en croisant la Reine des Vignes B et la Sultanine B.

Synonymie

Données règlementaires

En France, la Perlette B est officiellement inscrite au "Catalogue des variétés de vigne". Cette variété est également inscrite aux Catalogues d'autres pays membres de l'Union Européenne : Autriche, Espagne, Italie, Portugal et Roumanie.

Utilisation

Variété de raisin de table

Evolution des surfaces cultivées en France



Éléments de description

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau qui présente une densité nulle ou très faible de poils couchés,
- aux jeunes feuilles vertes ou jaunes,
- aux feuilles adultes orbiculaires ou pentagonales, entières ou à trois lobes, avec un sinus pétiolaire à fond en U, ouvert, des dents courtes par rapport à leur largeur à la base, à côtés rectilignes, celles correspondant aux nervures principales étant un peu plus longues, une pigmentation anthocyanique des nervures nulle, un limbe lisse, tourmenté, et à la face inférieure, une densité nulle ou très faible des poils dressés et des poils couchés,
- aux baies qui sont de forme arrondie, généralement à saveur simple, quelques baies pouvant être à saveur légèrement aromatique ou muscatée.

Profil Génétique

Microsatellite	VVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allèle 1	131	232	247	176	188	248	238	233	249
Allèle 2	143	234	253	178	204	256	240	243	271

Phénologie

Epoque de débourrement : 5 jours avant le Chasselas. Epoque de maturité : précoce, 1 demi-semaine avant le Chasselas.

Aptitudes culturales et agronomiques

La Perlette B possède une vigueur moyenne à forte et a un port demi-érigé à horizontal. Cette variété doit être palissée et conduite en taille longue.

Sensibilité aux maladies et aux ravageurs

La Perlette B est un peu sensible à l'oïdium, au mildiou, à l'excoriose et à la pourriture grise.

Potentialités technologiques

Les grappes de Perlette B sont moyennes à grosses et assez compactes. Les baies sont apyrènes, petites à moyennes, avec une pellicule d'épaisseur moyenne et une pulpe ferme à saveur agréable.

Sélection clonale en France

Il n'y a pas encore de clone agréé de cette variété.

Références bibliographiques

- Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. Collectif, 2007, Ed. IFV, Le Grau-du-Roi.
- Documentation interne du Domaine de Vassal. 1949-2011, INRA, Marseillan-plage.
- Dictionnaire encyclopédique des cépages. P. Galet, 2000, Ed. Hachette, Paris.



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)



INRA
SCIENCE & IMPACT



Montpellier

SupAgro

GenoVigne



Pl@ntNet

agropolis fondation